



Residence de mon fils et droits usuels

Par **loupgarou**, le **13/05/2015** à **02:03**

Bonjour, je suis un Papa divorcé. Mon fils âgé de 16 ans désire changer de domicile et venir habiter chez moi. Depuis quelques temps il ne s'entend plus avec sa mère qui le brime sans cesse. Après un accord oral entre elle et moi, nous avons convenu qu'il pourrait passer son permis 125 cc, qui pourrait lui permettre d'être un peu plus autonome. Le transport scolaire entre mon domicile et son lycée actuel ne pouvant être assuré, ce serait une solution afin qu'il puisse s'y rendre tout ou en partie. Mais voilà qu'après le souhait de mon fils de venir habiter chez moi, elle s'oppose maintenant à ce qu'il passe le permis moto 125 cc. A-t-elle le droit de s'y opposer? Merci d'avance pour votre réponse. Franck